

LE PIONNIER DU VERCORS

ORGANE DE L'AMICALE DES PIONNIERS DU VERCORS

N° 10 • Année 1947

La foule
s'achemine
vers
le cimetière
de St-Nizier
où vont
avoir lieu les
cérémonies
commémorant
le 3^e Anniver-
saire de la
bataille du
Vercors.



Le PIONNIER du VERCORS

DIRECTION et ADMINISTRATION : 1, Rue de la Liberté, GRENOBLE

Téléph. 50.19

C. C. P. 2.127.15 Lyon

Au sujet du

“ RASSEMBLEMENT ”

DES PIONNIERS

Le Congrès avait décidé qu'un rassemblement des pionniers se ferait en juillet-août. A ce moment, on pensait faire les cérémonies anniversaires du Vercors en juin. Les motifs du report de ces cérémonies ont été donnés. Obligation fut de retarder le rassemblement à St-Jean-en-Royans.

En raison des vacances, le Président avait envisagé de le réaliser début septembre.

La section de St-Jean-en-Royans fit remarquer, avec juste raison, que le 7 septembre était la date d'ouverture de la chasse, c'est pourquoi il fût finalement décidé que le rassemblement aurait lieu le 31 août.

La semaine précédant le 31 août, alors qu'on était en droit d'espérer un succès moyen, les journaux annoncèrent l'ouverture de la chasse pour le 31 août.

Les renseignements parvenus au Bureau Central et à la section de St-Jean-en-Royans laissaient prévoir de nombreuses dé-

fections. Le Président Clément fit savoir à la section de St-Jean-en-Royans qu'il craignait un échec, lequel ferait supposer que les pionniers du Vercors n'étaient pas cette masse imposante de 2.000 anciens combattants. Il demanda à St-Jean-en-Royans, organisatrice du rassemblement, s'il y avait lieu de reconsidérer la question en faisant savoir que, quant à lui, dans la crainte d'un échec, il aurait aimé un renvoi.

La section de Saint-Jean-en-Royans se réunit et décida, à l'unanimité, l'annulation pure et simple du rassemblement ; le renvoi à une date assez avancée en saison risquant de voir la manifestation gâchée par le mauvais temps.

C'est à contre-cœur que nos camarades de St-Jean, qui avait tout mis en œuvre pour la réussite de ce rassemblement, ont adopté cette solution dans l'intérêt général de l'Amicale.

Ce n'est que partie remise.

LE 3^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DU VERCORS

Le 27 juillet, le Vercors célébrait le troisième anniversaire de ses combats et inaugurait à cette occasion l'un des deux cimetières nationaux du Vercors.

Bien que ce jour-là plusieurs manifestations d'ordres divers sollicitassent les Dauphinois, une foule imposante était montée de Grenoble et se pressait sur le plateau des Guillels, autour du cimetière, sur le parvis duquel se déroulèrent les cérémonies. L'aspect parfaitement soigné des lieux, autant que le site dans lequel se dressent les croix blanches dominées par les trois couleurs qui flottent haut, impose le recueillement et dégage la grandeur.

La veille, après la tombée de la nuit, on avait pu assister de la vallée de Grenoble, au spectacle grandiose de l'embrasement de ce Haut lieu, comme il en fut pour toute la périphérie du plateau. L'illumination fut cette année particulièrement réussie : l'intensité et le nombre des feux témoignaient de l'importante participation des anciens combattants du Vercors et de beaucoup d'autres bonnes volontés à cette « veillée » ; il est réconfortant de constater que trois ans après on trouve encore des patriotes pour se souvenir de la bataille du Vercors, de l'action historique de la Résistance toute entière.

Mais revenons à St-Nizier où, après les cérémonies religieuses, débutent celles qui préludent à l'inauguration du cimetière.

A 10 h. 20, M. Mitterand, Ministre des Anciens Combattants, accompagné des officiels, est accueilli par un détachement militaire, dont la musique exécute la Marseillaise, et les sections des Pionniers et Combattants volontaires du Vercors. On remarque de nombreuses personnalités parlementaires et autres parmi lesquelles M. le Préfet de l'Isère et les représentants des ambassades d'Amérique et de Grande-Bretagne.

En un discours bref mais évocateur, le Commandant Tanant rappelle les événements de juin-juillet 44 et en particulier la bataille de St-Nizier qui se déroula sur les lieux mêmes que garnit la foule ; la butte sur laquelle s'élève aujourd'hui le cimetière fut l'enjeu de combats acharnés,

ces tombes plantées là, à quelques kilomètres de Grenoble qu'elles dominent, devront rappeler au passant le sacrifice des combattants du Vercors et de la Libération.

Clément, ex-chef civil du Vercors et Président de l'Amicale des Pionniers et Anciens Combattants volontaires du Vercors, succède au Commandant Tanant ; en un discours vibrant où il redit sa foi en l'esprit d'union de ceux qui surent volontairement prendre les armes et offrir leur vie pour la cause de la France et de la Liberté, il termine en disant qu'une indissoluble camaraderie doit nous lier pour le plus grand bien du Pays.

Enfin M. Mitterand apporte l'hommage du Pays et le sien propre aux héros qui ont gagné à la France la Liberté au prix de leur vie et dont l'épopée est désormais inscrite dans l'Histoire de la France.

On procède ensuite à l'appel des morts : longue litanie que la foule écoute en silence, La Marseillaise faisant suite à une minute de recueillement, éclate à nouveau, suivie du chant des Pionniers du Vercors exécuté magistralement, à plusieurs voix, par la chorale « Berliet ».

Avant de clore les cérémonies, le commandant Tanant fit visiter le cimetière aux personnalités et aux familles des morts, tandis que joue la musique militaire.

Aux échos du « Chant des Partisans », la foule se disperse, les uns regagnant les véhicules qui les ramèneront chez eux, beaucoup d'autres rejoignant les cars qui vont poursuivre à travers le Vercors un pèlerinage passant par Villard-de-Lans, La Chapelle-en-Vercors, Vassieux, la Grotte de la Luire, pour ne s'achever que le soir.

En conclusion, la journée fut chargée et fatigante pour tous ceux qui avaient eu à cœur de manifester leur attachement au souvenir de ces jours grands et tragiques que connut le Vercors en l'été 1944, mais réconfortant par l'esprit qui animait chacun.

Ce fut une manifestation de la vitalité latente de la Résistance dont l'action, trois ans après, est reconnue et célébrée par beaucoup de Français qui ne l'ont pas classée dans l'oubli comme un quelconque événement, mais la considère aujourd'hui encore comme le symbole de la lutte du Peuple Français pour sa liberté et celle du monde.

ON A FÊTÉ LA LIBÉRATION

Cela faisait trois ans fin août que notre région se libérait de l'étreinte Nazie. Un peu partout on a fêté ce grand jour.

A Grenoble, c'est l'Union Départementale de la Résistance qui organisa les fêtes de la Libération. Elles eurent lieu les 23 et 24 août. Le programme comprenait essentiellement :

Le samedi soir : une retraite aux flambeaux à travers les rues de la ville, un concert et un bal en soirée.

Le dimanche : la visite des voitures officielles à tous les monuments commémoratifs de la ville, une prise d'armes, un défilé qui, après avoir fait halte devant le monument du Docteur

Valois, alla s'arrêter à celui des Fusillés du cours Berriat. C'est en ce lieu que notre Président Chavant prononça, au nom de la Résistance-Union, un discours pathétique.

Le dimanche soir la fête battit son plein au Parc de l'exposition où un concert fut donné par la musique du 4^e Génie, suivi d'une exhibition gymnique ; les attractions trouvèrent là leur apothéose dans un magnifique feu d'artifice ; les bals se prolongèrent jusqu'au matin.

Le bénéfice des fêtes organisées par la Résistance-Union était destiné aux œuvres de l'Union Départementale de la Résistance.

14 Août 1944

Un massacre à ne pas oublier

Chaque année, du mois de juin au mois d'août, les anniversaires se succèdent sur cette terre dauphinoise qui, la première de France, sut montrer à l'occupant qu'il était encore chez nous des hommes et des femmes sachant dire non à la veulerie, à l'égoïsme, à la trahison.

De ces anniversaires, les uns sont glorieux, les autres dramatiques, mais aucun n'évoque une tragédie plus sinistre que celui que nous commémorons chaque 14 août.

Vingt jeunes gens, dans la fleur de l'âge, originaires de ces vallées du Vercors où a brillé dès l'appel du 18 juin la flamme de la Résistance française, n'ayant commis qu'un crime, celui de s'être élancé au combat pour la Liberté, l'indépendance de leur Patrie, qu'une faute, celle d'avoir eu confiance dans la parole de gens pour lesquels tout engagement n'a jamais constitué qu'un chiffon de papier, vingt jeunes gens ont été brutalement, lâchement abattus en ce lieu, au pied même des montagnes où ils avaient vu le jour et où ils avaient combattu.

Les détails de cet ignoble massacre sont encore trop présents à notre mémoire, ils ont été stigmatisés d'une façon trop émouvante l'an dernier par notre camarade Masson, lors de l'inauguration du monument qui s'élève aujourd'hui, pour qu'il soit nécessaire d'y revenir plus longuement, mais la méditation sur le sacrifice de nos vingt jeunes camarades doit être pour nous riche d'enseignements.

Ceux qui ont fait à la cause que nous servions tous, le don de leur jeunesse et de leur avenir, ont droit qu'en reconnaissance de leur geste nous continuions à croire à leur exemple, à travail-

ler toujours plus fort, toujours d'un meilleur cœur au redressement de notre pays.

Ils nous montrent que si la réconciliation des peuples est une chose hautement souhaitable elle doit s'accompagner de notre part, lorsque le Pays voisin s'appelle l'Allemagne, d'une vigilance de tous les instants.

Trop de fois dans l'histoire de notre Pays nous avons été victimes de notre esprit chevaleresque et généreux.

Trop de fois nous nous sommes laissés endormir par de belles promesses et des formules vagues ; nous ne nous sommes

réveillés que l'ennemi à notre porte.

Le sacrifice de nos camarades exige que nous portions tous nos efforts à ce que ne recommencent pas de semblables tueries et de pareilles atrocités ; cela nous ne l'obtiendrons que par une union constante de tous les éléments sains du Pays, par une volonté de résurrection totale.

Devant les vingt martyrs du Cours Berriat, nous nous inclinons une fois encore ; à leurs familles éplorées, nous redisons notre sympathie émue.

Nous renouvelons l'engagement de vivre dans le souvenir de nos amis tombés et de mettre à rechercher la grandeur de notre Patrie autant de courage qu'ils ont montré pour lui donner leur vie.

P. B.

Poème

GRENOBLE 14 JUILLET 1947

Mon poignet saigne encor, car je me sens tout seul.
 Pourquoi ne m'avoir pas laissé dans mon linceul,
 Au lieu de m'accrocher au flanc du vieux Saint Louis,
 Je vois trop de visages aux airs peu réjouis,
 Mais enfin, cependant j'aurais cru tout de même
 Que l'on eut pu penser à moi, à ceux qu'on aime,
 Ou qu'on devait aimer... car buvant au calice,
 J'ai été au delà du plus grand sacrifice...
 Oui je sais, vous les vieux qui dormez à Douaumont,
 A Lorette, partout, dans la plaine ou le Mont,
 Vous m'avez accueilli comme un plus pur des vôtres ;
 Donner tout au Pays ce devoir était nôtre...
 Mais quand même, aujourd'hui, je suis là dans mon coin.
 Je me sens oublié... dans les esprits bien loin ;
 Seul le doux Mallerin m'a dédié sa rose,
 Son parfum s'est fixé sur ma lèvre bien close,
 Mais rien autre, rien, rien, pas une moindre gerbe,
 Pas un ruban, rien, rien, pas seulement une herbe !!
 Et douloureusement je laisse aller mes larmes,
 Moi qui fus courageux quand j'étais sous les armes,
 Et je me dis : Valois, vois, pas même un drapeau :
 Serais-tu mort en vain, pour rien... et pour la peau ?

M. M.

P. S. : Poème composé par un pionnier du Vercors et publié à sa demande.

LA RÉSISTANCE DANS LE V E R C O R S

A l'intention de nos camarades nous commençons la publication de l'ordre de bataille du Vercors au moment de l'attaque allemande du 21 juillet 1944.

Nous en donnerons d'abord les grandes lignes puis, dans les numéros suivants, nous irons de proche en proche vers le détail et, si le temps et la place ne nous font pas défaut, nous publierons les contrôles nominalifs des Unités ainsi que quelques plans.

L'Etat-Major Régional du Colonel Descour, dit Bayard, était installé à la maison forestière du Rang des Pourrets, au-dessus du hameau des Brunets de la Commune de Saint-Agnan-en-Vercors (Drôme). Il comprenait essentiellement un Etat-Major restreint, un service de liaison interdépartemental par voiture radio, un groupe de liaison et un groupe de protection qui fut dissout peu avant les combats pour constituer un escadron du 11^e Régiment de Cuirassiers.

Non loin de ce Q. G. à la Brière, on trouvait le Groupe radio de l'Officier d'opération, le Capitaine Bennès, dit Bob. C'est également au Rang des Pourrets que s'installa provisoirement le Colonel Zeller, dit Joseph, et ses agents de liaison.

L'Etat-Major du chef d'escadrons Huet, dit Hervieux, commandant le Vercors, était en majeure partie installé à Saint-Martin-en-Vercors.

Le 6^e B. C. A., commandé par le Chef de Bataillon Costa, de Beauregard, dit Durieux, était installé dans le secteur Corrençon, Villard-de-Lans, Méaudre, Autrans.

Le 12^e B. C. A., commandé par le Chef de Bataillon Ullmann dit Philippe, occupait la région de Rencurel, la Balme-de-Rencurel, Presles et Choranche.

Le 14^e B. C. A., commandé par le Capitaine Bourdeaux, dit Fayard, tenait les lisières Ouest et Sud-Ouest de la Forêt de Lente.

Quant au 11^e Régiment de Cuirassiers, commandé par le Commandant Geyer, dit Thivollet, ces nombreux éléments stationnaient dans la zone Sud du Vercors et principalement à La Rivière, Les Barraques, Revoulat, La Chapelle-en-Vercors, Vassieux, La Mur-de-Vassieux, St-Agnan, La Bri-

rière, le col du Roussel, la forêt de Lente.

La Compagnie du Trièves, commandée par le Lieutenant Champon, après les opérations de représailles exercées par les Allemands dans la Région qu'elle occupait, était montée dans le secteur Pré-Grandu, Grande-Cabanne, Veymont, dont elle avait pour tâche d'assurer la défense.

La Compagnie du Génie, commandée par le Capitaine Roos, dit Gerin, stationnait à St-Agnan au hameau de la Besset.

C'est également à St-Agnan, dans les locaux de la Mairie, que siégeaient les services de l'intendance dirigés par le Lieutenant Beauchamp.

A Vassieux, cantonnait la Cie de travailleurs chargée principalement de l'aménagement du terrain d'aviation.

L'hôpital et le service de santé était à St-Martin-en-Vercors.

Outre les services auto de chaque corps de troupe, il y avait deux parcs-auto. Le premier, dirigé par M. Victor Huillier, était à St-Martin-en-Vercors, quant au second, que dirigeait le Commandant Jouneau, dit Georges, il avait ses installations dans les dépendances de la ferme des Brunets à Saint-Agnan.

Le magasin d'armement était à l'école du hameau des Chabottes à St-Agnan.

Les services de la Prévoté s'étaient établis à La Chapelle-en-Vercors et aux Brunets de St-Agnan.

Des formations de D. C. A. s'organisaient à La Chapelle et à Vassieux.

Le Groupe Vallier se tenait à la disposition de l'Etat-Major de Saint-Martin, à côté duquel on trouvait trois missions radio : une anglaise, une américaine et une française.

Des centraux téléphoniques fonctionnaient à St-Martin et à La Chapelle.

Territorialement le Vercors comprenait deux zones militaires :

1^o La zone Nord dont le Chef était le Commandant Durieux.

2^o La zone Sud dont le Chef était le Commandant Thivollet.

L'ensemble du territoire organisé en département avait pour Chef civil M. Chavant, dit Clément.

Pour compléter...

Pour compléter mon article sur le Vercors publié dans les deux précédents numéros du bulletin, voici un bref résumé de la contribution de l'élément militaire dans l'organisation des maquis et la préparation des combats du Vercors. Nous avons toujours rendu hommage aux qualités de nos camarades officiers et sous-officiers qui pour la plupart issus des formations alpines ne pouvaient renier les vertus des Allobroges et sont restés sourds aux paroles de trahison de Pétain.

C'est environ en février 1943 que nous avons accueilli le premier officier volontaire, le sympathique et sportif lieutenant Régnier, dit « Rodrigue », du 2^e R. A. de montagne. C'est lui qui nous a amené la première équipe de sous-officiers instructeurs, en particulier Robert et Boby, dont les noms sont restés populaires dans toute la zone Nord. Par la suite, nombreux sont les officiers qui passèrent dans les camps. C'est vers mars 43, que nous avons vu apparaître le Capitaine Costa de Beauregard, qui sous le nom de Durieux, ne tarda pas à devenir une des figures marquantes des maquis et dont les cours d'instruction militaire étaient des modèles du genre. Sa figure jeune et joviale, son passé d'héroïsme, inspiraient l'optimisme à tous ses égaux et subordonnés de même qu'à ses camarades civils.

Le Capitaine Leray, que nous appelions le Commandant Rouvier, fut chargé par Yves Farge de regrouper les éléments épars de la Résistance du Vercors qui avaient pu échapper aux arrestations de fin mai 1943.

J'entrai en contact avec lui à Rencurel. Il nous fut amené par Charlotte et Bob Tarze. Nous discutâmes du remaniement du

maquis. Par la suite, nous nous revîmes au Paradis à Pont-en-Royans ; c'est ainsi que le char redémarrâ.

A partir du mois de juin 1943, en collaboration étroite avec Rouvier et Clément, nous travaillâmes à la mise sur pied, ou plutôt sur papier, des compagnies sédentaires.

Au mois d'août 1943, les cadres de ces Compagnies étaient au point.

Rouvier amena avec lui de ses anciens camarades militaires, dont les plus notables furent Bordenave (dit Dufau) Loysel (dit Bouysse) et, plus tard, Pagezy (dit Cazals) et Ruettard.

En tous nous trouvâmes des camarades avec qui il fut facile d'œuvrer, car nous avions tous le même idéal. Plusieurs d'entre eux ont payé de leur vie le dévouement à la cause de la Liberté.

C'est dans ces circonstances que fut formée une équipe soudée qui put mener la tâche à bien.

Quelques mois plus tard, Rouvier nous quitta, appelé à d'autres fonctions.

« Capitaine JACQUES »

PHOTOGRAPHIES SUR LE VERCORS

Faites parvenir à la Permanence, 1, rue de la Liberté, Grenoble, toutes photos intéressantes sur le Vercors.

Si vous ne voulez pas vous démunir de la pellicule, faite tirer l'épreuve et envoyez là. Le prix vous en sera remboursé. Notez celui-ci au dos de la photo, ainsi que tous renseignements utiles sur la photographie.

Nous entreprenons, à partir de ce numéro, la publication d'une série d'anecdotes du maquis de caractère rigoureusement authentique.

Un ancien maquisard du Vercors a bien voulu nous prêter son concours pour les illustrer, en mettant à notre service son talent de croquiste dont les lecteurs apprécieront la saveur.

Nous recevrons volontiers les anecdotes de camarades qui en auraient d'intéressantes pourvu qu'elles relatent des faits vécus. Les meilleurs trouveront place dans cette chronique.



UNE CHAUDE ALERTE

Ceci se passait les tous premiers jours de l'année 1943, à St Ange, où un camp du Vercors était établi.

Les italiens survinrent si précipitamment que la garde n'eut que le temps de crier... gare ! Et chacun de chercher une cachette sur place (On en était encore à la période de cache-cache). Les uns se blottirent dans des trous, tandis que les autres se précipitaient vers les sapins les plus proches.

C'est alors que l'histoire se corsa ; sur un sapin se trouvèrent perchés une bonne douzaine de maquisards, sac au dos (On aurait dit un arbre de Noël, déclara l'un d'eux.

Le chien du camp, qui avait suivi les

fuyards dans leur envolée pas jusqu'au bout cependant, s'assit au pied de l'arbre, le museau obstinément levé vers la grappe humaine qu'il considérait avec étonnement.

Les italiens passèrent à dix pas de l'arbre à grand renfort de cris, sans saisir l'indication involontaire que le chien leur donnait, pas plus que le chien lui-même ne parvenait à comprendre la pantomime désespérée de ses maîtres qui, la sueur au front, lui prodiguaient mille grimaces sans arriver à le convaincre de quitter cette posture de trahison.

Les italiens s'éloignèrent plume au vent. L'alerte avait été chaude.

COLONIES DE VACANCES

Les services départementaux nous ayant fait savoir que les places dans les colonies de vacances étaient réservées aux enfants des villes, nous avons pu grâce à l'obligeance de Mme Voisin, présidente de l'Association des Veuves de guerre, placer dix enfants en colonies de vacances en Allemagne, non loin du lac de Constance. En outre, Mlle Astier, assistante sociale du C. O. S. O. R., avait bien voulu nous réserver quelques places à Villard-de-Lans, dans une colonie dirigée par M. Philippe Blanc. Il ne nous restait plus alors qu'un seul enfant à caser, ce qui fut fait.

Les enfants, partis en Allemagne le 21 juillet en sont revenus le 29 août. A l'aller et au retour ils employèrent plusieurs heures à visiter la capitale.

C'était amusant de les entendre raconter leurs aventures : les garçons se rengorgeaient, car ils savaient que les filles, au début du séjour, se réunissaient pour pleurer ensemble. Mais après une semaine tout était pour le mieux.

Quant aux garçons, seul un petit bonhomme y alla de sa larme ; ça n'était pas pour imiter les petites filles ; son sac lui faisait mal au dos.

Bien vite, comme jadis leurs parents, les garçons furent sur le sentier de la guerre qui conduit au repère du boche ; les enfants ont des jeux impitoyables. L'un d'eux déclarait : « Quand nous passions tous les matins, il y avait un petit rouquin de boche qui nous regardait de travers » et il ajoutait avec un air important : « il était temps que ça cesse car nous allions lui casser la... figure ».

Un autre affirmait le plus sérieusement du monde : « Quand nous sommes partis, les fraulein qui nous servaient, pleuraient ».

En ce qui concerne les enfants de la Drôme, grâce aux camarades de Romans et plus particulièrement au dévouement de Mme Triboulet, nous avons pu tous les placer. Nous ferons un compte rendu lorsque les renseignements à leur sujet nous seront parvenus.

Avant de terminer, écoutez une histoire que les petites filles ont à vous raconter :

Elles avaient, en Allemagne, pour les servir, de gentilles de-

moiselles allemandes ; toutes les petites filles décidèrent donc, à l'unanimité, de faire un cadeau à celle qui s'occupait plus particulièrement d'elles, l'esprit chevaleresque ne perd pas ses droits. L'une des petites filles avait remarqué que la fraulein, en leur faisant leurs tartines de beurre, s'appliquait, après avoir bien beurré la tartine, de la racler consciencieusement en y revenant avec le couteau ; elle ajouta même : « si elle avait pu gratter le beurre dans les trous du pain elle l'aurait fait ». Il apparut délicieux à toutes ces petites filles, dont l'âge est sans pitié, d'offrir à leur servante une beurrère afin de lui permettre de conserver le produit qu'elle subtilisait de leurs tartines. On ignore encore la réaction de l'intéressée.

Mention mort pour la France

Il arrive fréquemment que des familles de nos camarades tués au combat s'étonnent de ce que l'établissement des dossiers de pension demandent des délais excessivement longs.

En particulier l'homologation de la qualité F.F.I. et l'obtention de la mention « Mort pour la France » n'arrivent qu'après de longs mois.

En ce qui concerne la mention « Mort pour la France », celle-ci doit être demandée sans délai par toutes les familles des morts et des disparus. Le Bureau Central se tient à la disposition des intéressés pour la rédaction et l'envoi de cette pièce.

Il demande en outre aux familles qui n'auraient pas encore obtenu satisfaction, après un délai de plus de trois mois, de vouloir bien faire connaître à quelle date la demande a été envoyée. Le Bureau Central interviendra.

POUR L'HISTOIRE DU VERCORS

Afin que soient réunis les éléments nécessaires à une histoire authentique du Vercors, rassemblez vos notes et vos souvenirs et faites les parvenir sans tarder à la Permanence, 1, Rue de la Liberté, Grenoble.

HOMOLOGATION de GRADE

Il est rappelé aux combattants du Vercors victimes de la Guerre et à leurs familles qu'ils doivent établir une demande d'homologation de grade pour obtenir l'homologation de leur grade ou de la qualité F. F. I.

Les demandes doivent être adressées d'urgence au Bureau Liquidateur F.F.I. de la Caserne Vinoy à Grenoble qui fournira les imprimés nécessaires.

Lorsque ces imprimés seront remplis par les intéressés ou par leurs familles ils seront renvoyés d'urgence et au plus tard pour le 5 octobre 1947, au Bureau Central des Pionniers, 1, rue de la Liberté à Grenoble.

Presque tous les dossiers ont déjà été établis, mais, dans de nombreux cas, la notification d'homologation n'a pas encore été faite par l'autorité militaire. Ceci n'a rien d'étonnant, car la procédure est longue.

Il est inutile de refaire un dossier déjà établi. Si un doute subsiste, quant à l'établissement du dossier, il convient d'écrire au Bureau Liquidateur F. F. I. de la Caserne Vinoy en lui demandant le n° du dossier et sa date de transmission.

Rubrique des disparus

Les combattants et les pionniers qui ont connu le jeune Terville Roger, né le 24 janvier 1926, à La Motte-d'Aveillans, où il habitait chez sa grand'mère, Mme Barban, sont priés d'écrire au secrétaire du Bureau Central des Pionniers du Vercors, 1, rue de la Liberté, Grenoble.

Terville figure sur une liste établie par le capitaine Hardy, à côté des noms de Roudet, Grandouillet, Mussel Roger et de camarades tombés à La Mure-de-Vassieux et à Vassieux.

D'après sa grand'mère, il aurait été soigné le 6 juillet à Pont-en-Royans.

Nous établirons prochainement une liste de disparus ; nous la publierons avec le maximum de renseignements en demandant à tous ceux qui les ont connus de nous dire ce qu'ils savent.

Le moindre indice peut suffire pour orienter les recherches dans la bonne voie.

Récemment, une mère a réussi à identifier son fils tué à Vassieux.

A L'ATTENTION DES BLESSÉS DE GUERRE



Il peut arriver, et le cas s'est produit récemment, que d'anciens militaires, non bénéficiaires de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919, porteurs d'éclats d'obus dont l'extraction est devenue nécessaire, demandent à être hospitalisés au titre de l'article précité.

Le Service des Soins Gratuits, à qui l'hospitalisation est demandée, ne peut qu'apporter une réponse négative. Seuls ont droit aux soins gratuits, les bénéficiaires de l'article 64, c'est-à-dire, les anciens militaires ou marins, ou victimes civiles de la guerre, pensionnés.

Il importe donc, dans les cas de cette espèce, pour que le blessé puisse être indemnisé de ses frais, de procéder de la façon suivante :

L'intéressé acquitte lui-même le montant des soins engagés et en demande le remboursement à la Commission tripartite départementale.

Celle-ci, tenue par les textes, ne peut que prendre une décision de rejet, mais l'invite à se pourvoir devant la Commission Supérieure, seule qualifiée pour proposer au Ministre des Anciens Combattants une mesure de bienveillance et accorder le remboursement des dépenses engagées à titre gracieux.

Il arrive fréquemment qu'un bénéficiaire de l'art. 64 ayant besoin de soins pour l'affection ayant donné lieu à pension et désirant bénéficier des prestations journalières auxquelles il a droit, se procure une feuille de maladie et néglige de présenter son carnet de soins gratuits au médecin traitant. Celui-ci le considère comme un assuré social, réclame ses honoraires, le malade paie, mais au moment où il sollicite de la Caisse le remboursement des honoraires se voit opposer être soignée au titre de l'art. 64. Si le un refus, l'affection en cause devant malade demande au Service des Soins Gratuits le remboursement de ses avances, il se voit débouté, les textes en vigueur ne permettant pas d'effectuer des versements aux pensionnés.

Pour mettre fin à cet état de choses regrettable, je vous serais reconnaissant d'inviter vos ressortissants à présenter au médecin traitant leur carnet de soins gratuits en même temps que la feuille de maladie qui doit leur permettre de percevoir les indemnités dues au titre de la Sécurité Sociale, tandis que le carnet est utilisé pour la rémunération du médecin.

NAISSANCES

Nous avons appris avec plaisir des naissances aux foyers de nos camarades :

Georges Brenier ; Robert Seguy ; Michel Sourcis (de la section parisienne) ; Lino Refugii ; Marc Serratrice (section de Grenoble) ; et du commandant Leray (Rouvier).

Nous prions les heureux parents de recevoir nos amicales félicitations et nos vœux de santé pour les gentils nouveaux venus.

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de Pierre Brenier avec Mlle Lucienne Presle ; celui de Bertrand Daugny avec Mlle Nicole Wolf ; celui de Richard-Marillier (Becky) avec Mlle Jeanine Sansay ; enfin celui de Robert Secchi (lieutenant Robert) avec Mlle Fleurette Burguière.

Nos félicitations aux nouveaux époux à qui nous souhaitons bonheur et prospérité en les assurant de notre amicale sympathie.

DEUIL

Le Bureau Central se faisant l'interprète de tous les pionniers présente à Mme veuve Triboulet, secrétaire de la section de Romans, et à sa famille, ses plus sincères condoléances à l'occasion du décès de son père, M. Louis Boucher, survenu à Romans le 30 août 1947.

LE PIONNIER DU VERCORS

Direction - Administration :
1, rue de la Liberté, Grenoble

ABONNEMENT DE SOUTIEN

1 an 100 francs
C. C. P. 2.127-15 Lyon

Ce bulletin paraît en retard en raison des vacances qui a vu la fermeture de l'imprimerie, fait auquel vient s'ajouter les coupures de coulant.

Nous assurerons cependant à l'avenir une parution régulière.

COUTURE TRICOT

“MODERNA”

Mesdemoiselles GUILLOT
VILLARD-DE-LANS (Isère)

Vêtements de Sports
Laines de Marque

Robes & Manteaux

Janine
COUTURE

23, rue Jacquemart
ROMANS (Drôme)

CHAUSSURES LUXE
SPORT et TRAVAIL

V^{ve} J^h RAVIX

VILLARD-DE-LANS
Tél. 25 (Isère)

«A la Confiance»

BIJOUTERIE -- HORLOGERIE

P. DELORME

32, Rue Jacquemart
ROMANS (Drôme)

**Grand Café
de Marseille**

Etablissement de 1^{er} Ordre

ROMANS

Tél. 1.01

CHAUSSURES
DE ROMANS

Maurice DONNADIEU

Rue Jacquemart
ROMANS

Un Livre d'Actualité I

VERCORS

HAUT-LIEU DE FRANCE
par le Command. Pierre TANANT

Le volume sous couverture
illustrée : Prix 190 frs

En vente dans toutes les librairies
et aux Editions ARTHAUD
Grenoble

CHEMISERIE

Willy

Bonneterie - Lingerie

17, rue Côte-des-Cordeliers
Tél. 3.55 ROMANS

A LA CHAUSSURE DE ROMANS

Location de Skis - Luges - Patins à Glace

Marcel GIRARD

VILLARD-DE-LANS

Tél. 119



GRAVURE SUR MÉTAUX

C. GAUTIER

10, rue Montorge, Grenoble
(en face Ets Gabriel Gay)

TIMBRE CAOUTCHOUC

GRAVURE INDUSTRIELLE A LA MACHINE

CAFÉ DE LA
RÉSISTANCE

HUON Noël

72, Place Jean-Jaurès
ROMANS (Drôme)

CHARCUTERIE

A. JOURDAN

28, Place Maurice-Faure
ROMANS (Drôme)

Bar - Restaurant

Au Rosbif

9, rue Etienne-Marcel, 9

GRENOBLE

CUISINE SOIGNEE

ROUFFIA

SPORTS

TOUT L'EQUIPEMENT SPORTIF

15, rue Mathieu de la Drôme
ROMANS (Drôme)

T. S. F.
Électricité Générale

BARRIER

47, Grande-Rue, 47
BOURG-de-PÉAGE
(Drôme) Tél. Romans 5.98

ENTREPRISE

BRAGI

TRAVAUX PUBLICS

VILLARD-DE-LANS

Mme CANAUD

— CAFÉ —
ÉPICERIE

SASSENAGE

**DIDIER &
RICHARD**

Librairie — Papeterie

Grande-Rue
GRENOBLE

Machines et Outillage
Modernes

Louis VINCENT
Maurice VINCENT & C^{ie}

8, Place de la Gare et
39, Rue Casimir-Brenier
GRENOBLE

Lux-Sports

CHAUSSURES

45, Cours Berriat
GRENOBLE

ALASKA FOURRURES

La Maison se recommande par son Choix
Sa Qualité - Ses Prix

J. CAMPOURO

21, Rue Mathieu-de-la-Drôme, ROMANS

Téléph. 831

Même Maison : 4, Rue St-Maurice, ANNECY

SERVICE RAPIDE
TRANSPORTS
TERRESTRES
MARITIMES
DÉMÉNAGEMENT

MUTTE

11 et 13, Rue du Polygone — GRENOBLE

Téléphone 4.47 - 2.25 - 48.48

Hôtel Moderne

THÉO RACOUCHOT

VILLARD-de-LANS

Ses spécialités

SPLENDID HOTEL

CHARVET, Propriétaire

VILLARD-DE-LANS

Téléph. 47

CRÉDIT LYONNAIS

Agence de VALENCE

Sous-agences : ROMANS, MONTELMAR, CREST
PIERRELATTE, PRIVAS, TOURNON, LE CHEYLARD

Toutes Opérations de Banque et de Bourse

CAFE DU NORD

BISET Frères - Robert SORO Succ^r

PLACE MAURICE-FAURE - ROMANS

Tél. 38

Chapeaux MOSSANT ROMANS

“RODY”

CHAUSSURES
SANDALETTES

16, Rue d'Estienne-Dorge, BOURG-de-PÉAGE

Tél. 11.24

(Drôme)

Comptoir Dauphinois du Pneu

Joseph TESSARO

86, Cours Jean-Jaurès, 86

— GRENOBLE —

NOUVEL-HÔTEL

PERDRIX, Propriétaire

VILLARD-DE-LANS

Téléph. 34 (Isère)

— TOUT CONFORT —

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - VIN EN GROS



M^{ME} V^{VE} LÉON PICOT

SAINT-MARCELLIN (Isère)

Téléph. 46

Téléph. 46

Camazade du Vercors

Si tu as une consommation ou un repas à
prendre, au lieu d'aller n'importe où, va au

Grand Café-Brasserie-Restaurant

angle Avenue Félix-Viallet et Bd Gambetta
GRENOBLE

Téléph. 12.09

POISSONNERIE
PEAGEOISE

BERNE

Télé. 6.09

LE RICHELIEU

Propriété de l'Amicale des Pionniers du Vercors
BERNARD Gérant, Chef de Cuisine

Ses apéritifs Sa cuisine Sa cave

Siège de : l'Association des Boulistes Grenoblois